



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du lundi 18 juillet 2016

L'Assemblée Générale était convoquée pour le lundi 18 juillet 2016 à 17h30 dans la salle des fêtes de la Mairie du Rayol Canadel.

L'ordre du jour était le suivant:

- Rapport moral de l'année 2015-2016
- Rapport financier de l'exercice 2015
- Renouvellement du mandat de Mr Jean-Yves Detaille et élection de deux nouveaux administrateurs Mr Guy Cioffi et le Domaine du Rayol
- PLU
- Dons au Domaine du Rayol et à la restauration de l'Eglise du Rayol
- Le Site et les News de l'Association
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 17h37 et demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat du 14 juillet à Nice.

Puis il prend acte de la présence de **92** adhérents et de pouvoirs. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

1 Dans son rapport moral,

le Président évoque tout d'abord la participation très active de notre Association à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ceci dès juillet 2015.

Ont été mobilisés sur ce dossier majeur le Président lui-même, Jean-Yves Detaille et Sébastien Givelet.

Puis il évoque les appels aux dons lancés pour d'une part les travaux de mise aux normes de l'accès des personnes à mobilité réduite au Domaine du Rayol et à son jardin des Méditerranées, d'autre part pour contribuer au financement des travaux de restauration de l'église.

Il se félicite du succès de notre site internet et du bon accueil fait aux News diffusées dès qu'une nouvelle intéressant la vie de la commune se présente.

Il remercie Sébastien Givelet qui demeure au Rayol et peut ainsi être présent aux réunions du Conseil Municipal et nous représenter dans les diverses réunions qui concernent la vie de la commune. Il mentionne le rôle de Roger Rupert comme trésorier, celui de Jean-Michel Cornudet comme Secrétaire Général, et celui de Lionel Jung Allégret au plan juridique.

Il rend compte de la forte présence de notre Association au Conseil d'Administration du Domaine du Rayol.

Enfin il interpelle les adhérents pour leur demander leur aide, d'une part en suscitant de nouvelles adhésions à l'Association, d'autre part en demandant à ceux qui le peuvent de s'inscrire sur les listes électorales de la commune en vue de peser plus vis à vis du conseil municipal, enfin en nous donnant leur point de vue sur les notes diffusées et sur leurs sujets de préoccupation.

Il rappelle enfin qu'une réunion d'information se tiendra le 11 août 2016 à 17h30 pour les adhérents qui ne pouvaient être présents à l'Assemblée Générale de juillet.

Le rapport moral du Président est soumis au vote de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

2 Rapport financier de l'exercice 2015

Roger Rupert, trésorier, présente les comptes de l'Association pour l'année 2015, qui ont été joints à la convocation à la présente Assemblée Générale.

Le total des revenus se monte à 5271€, principalement dus aux cotisations des adhérents.

Le total des dépenses se monte à 5227€ dues principalement aux actions de communication (site internet, news et lettres aux adhérents), à des dons faits pour la marche organisée en juillet 2015, et au Domaine du Rayol, et à des dépenses diverses, sachant que les frais administratifs sont réduits au minimum grâce au travail bénévole accompli par Nicole Detaille et Roger Rupert.

Le solde d'exploitation se monte à 44€ très proche de l'équilibre.

La trésorerie de notre association se monte à fin décembre 2016 à 32 452€.

Roger Rupert se sentant mal à l'aise avec les orientations prises par le conseil d'administration depuis 2013, annonce sa démission de son poste de trésorier qu'il occupait depuis une dizaine d'années. Le Président, surpris par cette annonce en Assemblée Générale, la regrette et le remercie de la qualité de la tenue des comptes tout au long de ces années.

Le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

3 Mandats d'administrateurs.

Le mandat de Jean-Yves Detaille arrive cette année à renouvellement. Il se représente à vos suffrages. Le renouvellement de son mandat est adopté à l'unanimité.

Guy Cioffi a été coopté fin 2015 membre du Conseil d'Administration en remplacement d'Edith Minne, démissionnaire. Il vous est proposé de l'élire administrateur, sachant qu'il habite dans la commune dans le quartier de Pramousquier et qu'il connaît particulièrement bien les rouages de la vie municipale et de ses finances. Son élection est adoptée à l'unanimité.

Il avait été envisagé de vous proposer que le Domaine du Rayol soit élu membre du Conseil d'Administration. Votre Conseil d'Administration en a débattu au cours de sa dernière séance tenue le 12 juillet et a conclu qu'il n'était pas souhaitable que le Domaine du Rayol soit administrateur de notre association du fait du soutien financier qui lui avait été consenti au cours des dernières années, risquant une confusion d'intérêts. Par contre le Conseil d'Administration souhaite vivement qu'un des animateurs du Domaine du Rayol le rejoigne pour continuer les relations très chaleureuses qui nous lient au Domaine du Rayol.

Enfin, Monsieur Jean Mahé, administrateur nous informe qu'il ne peut continuer son mandat pour des raisons personnelles, ce que le Président regrette.

4 Plan Local d'Urbanisme

Notre association travaille sur le PLU depuis juillet 2015. Elle a été régulièrement associée aux réunions organisées par la mairie. Des lettres ont été adressées à Monsieur le Maire notamment sur le sujet des zones inconstructibles. Le 30 mai 2016, le Président a adressé au Commissaire enquêteur une note en 11 points.

Le 11 juillet 2016, une réunion à laquelle étaient conviés les adhérents de notre association s'est tenue avec Monsieur le Maire; les participants étaient nombreux. Un compte rendu de cette réunion sera bientôt adressé à tous les adhérents. Il vous est demandé d'y réagir et de donner vos avis. Un des points de contestation les plus sérieux

concerne la zone dite du port du Canadel. Celle ci était classée antérieurement en ND c'est à dire non constructible; dans le PLU qui nous est soumis elle serait maintenant classée en UB, c'est à dire constructible. Dans un de ses courriers à l'Association, Monsieur le Maire déclare qu'aucune autorisation de construire ne sera donnée. Au cours de la réunion du 11 juillet, Monsieur le Maire interrogé sur ce sujet a fait une réponse pas claire mais accepte que soit interdit tout changement de destination des villas existantes.

Un débat s'engage avec la salle: à la question de savoir si les notes remises au commissaire enquêteur au cours de la première phase de sa mission sont toujours valables au cours de la deuxième phase de sa mission, il est répondu que le Conseil d'administration y veillera. Une personne suggère que les villa les plus anciennes soient classées monuments historiques. Enfin, il est suggéré de ne pas engager de procédure avant que le PLU soit définitivement approuvé.

Une réunion entre des membres du bureau de l'Association et Monsieur le Maire devrait se tenir dans les prochaines semaines. Il en sera rendu compte au cours de la réunion du 11 août.

5 Dons au Domaine du Rayol et à la restauration de de l'église

Le Conseil d'Administration avait envoyé aux adhérents des sollicitations pour suggérer des dons défiscalisés, à deux actions méritant notre soutien.

Les dons collectés auprès de nos adhérents au bénéfice de l'ADORA, association gérant le Domaine du Rayol, en vue de rendre le Domaine accessible aux personnes à mobilité réduite se sont montés à 20 500€.

Les dons au profit de la restauration de l'église se sont montés à 8360€.

Le Président remercie vivement les adhérents pour leur générosité et leur implication à ces deux projets majeurs pour la commune.

6 Actions de communication

Philippe Galais qui gère les news rend compte de son action: Le site internet fait l'objet d'une centaine de visites par semaine, ce qui est très significatif.

Les News ont été diffusées 12 fois. Elles donnent lieu à des messages de remerciements qui nous encouragent.

7 Questions diverses

-Pelagos: Sebastien Givelet informe l'Assemblée de l'adhésion de la commune à la charte de Pelagos. Il s'agit d'une convention pour la constitution d'un sanctuaire des mammifères marins couvrant une zone allant de la Sardaigne à la côte italienne et à la cote française.

-Charte du parc National de Port Cros: Le maire, comme beaucoup de maires de la région, n'a pas voulu signer la charte proposée du fait de la représentativité insuffisante des maires des communes adhérentes dans la gouvernance du dispositif.

-Domaine du Rayol: Olivier Arnaud, directeur du Domaine du Rayol depuis 2012, fait un point sur la vie de cette institution que l'Association des Amis du Rayol a contribué à faire naître. Le domaine a reçu 75 000 entrées en 2015. Il fonctionne avec un budget de 1,7 M€ dont 85% autofinancé. L'ensemble de la présentation a beaucoup intéressé les adhérents présents.

-Une marche est organisée le 21 juillet au départ des jardins de la mairie pour monter jusqu'au col du Canadel par des chemins réouverts récemment. Le retour est prévu vers 12h. L'organisation est conjointe entre l'office du tourisme et les Amis du rayol canadel.

A 19 h, l'ordre du jour est épuisé, et le Président déclare la séance close.